Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/08/2025 - 48462 - 2015 B 08297 - 814 150 389 - ZEEBA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Déclaration pour la période : Année 2022
Formulaire N° 2065 *(applicable à compter du 31/12/2022)*
Annexe N° 2065-BIS *(applicable à compter du 31/12/2022)*
Annexe N° 2033-A *(applicable à compter du 31/12/2022)*
Annexe N° 2033-B *(applicable à compter du 31/12/2021)*
Annexe N° 2033-C *(applicable à compter du 31/12/2021)*
Annexe N° 2033-D *(applicable à compter du 31/12/2021)*
Annexe N° 2033-E *(applicable à compter du 31/12/2021)*
Annexe N° 2033-F *(applicable à compter du 31/12/2021)*
Annexe N° 2033-G *(applicable à compter du 31/12/2021)*
Annexe N° 2059-H *(applicable à compter du 31/12/2017)*
Annexe N° 2059-I *(applicable à compter du 31/12/2017)*
Annexe N° 2069-RCI *(applicable à compter du 31/12/2022)*

Copie conforme à l'original

M. pour Schlosser. David

HP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A
(Applicable à compter du 31/12/2022)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	130 000		130 000
Immobilisations incorporelles - Autres	21 624	8 858	12 766
Immobilisations financières *(1)*	196		196
TOTAL I *(5)*	151 820	8 858	142 962
2 - Actif circulant			
Disponibilités	743		743
TOTAL II	743		743
TOTAL GENERAL (I + II)	152 563	8 858	143 705

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	116 274
Report à nouveau	-20 674
Résultat de l'exercice	5 601
TOTAL I	101 201
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées *(4)*	32 141
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) *(4)*	10 363
TOTAL III	42 504
TOTAL GENERAL (I + II + III)	143 705

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	33 174
Subventions d'exploitation reçues			955
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	34 129
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises *(y compris droits de douane)*			3 585
Autres charges externes			5 756
Impôts, taxes et versements assimilés		dont TP/CFE, CVAE 487	1 769
Rémunérations du personnel			4 258
Charges sociales			1 876
Dotations aux amortissements			8 858
		Total des charges d'exploitation (II)	26 102
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			8 027
Produits et charges divers	Charges financières (V)		1 639
	Charges exceptionnelles (VI)		787
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			5 601

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	5 601	

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	5 601	

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	5 601	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	130 000			130 000	
TOTAL rubrique I	130 000			130 000	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 858	8 858		17 716
TOTAL rubrique II	8 858	8 858		17 716

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	33 174
TOTAL 1	33 174

II - AUTRES PRODUITS À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Subventions d'exploitation reçues	955
TOTAL 2	955

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	3 585
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	4 465
TOTAL 3	8 050

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée *(Total 1 + Total 2 - Total 3)*	26 079

La société Zeeba SASU
Au capital de 100 euros
Siège social : 9 rue de Gentilly
92120 Montrouge
RCS 814 150 389

Procès Verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juillet 2023

L'an 2023, le 10/07/2023 à Montrouge, Mr HOSSEIN POUR DEHKORDY David, associé unique et président de la société Zeeba, société par action simplifiée au capital de 100 euros, immatriculée à Nanterre sous le numéro 814150389 et dont le siège social est situé au 9 rue de Gentilly 92120 Montrouge. Après avoir exposé qu'il a établie et arrêté les comptes annuels (bilan, compte du résultat et annexe) de l'exercice clos du 31/12/2022.
A pris les décisions ci-après relatives à :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- L'affectation du résultat ;

- Première décision :
  L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et se solde par un bénéfice de 5601 euros.

- Deuxième décision :
- L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5601 euros à l'exercice suivant.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès verbal, signé par l'associé unique et consigne sur le registre de ses décisions.
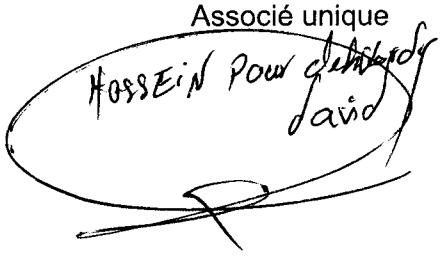
Associé unique